



ANCENIS
-SAINT-
GÉREON



Schéma directeur local des mobilités actives et plan de circulation et de stationnement

Concertation

26

mars

2024

Le déroulé de la soirée

Etapes	Modalités	Temps
Accueil et ouverture de l'atelier (Présentation de la démarche et de l'atelier)	-	15'
Séquence 1 : Discussions par stand pour cartographier les points durs et recenser les problématiques d'ordre plus général	En petits groupes	30'
Séquence 2 : Hiérarchiser les points durs et restitution	En petits groupes	20'
Séquence 3 : Restitution orale à l'assemblée (1 point dur par groupe)	En assemblée	20'
<i>Séquence 4 : Proposer 3 lignes de désir pour les aménagements piétons et cyclables – Séquence Bonus</i>	En petits groupes	20'
Clôture de l'atelier	-	5'
		110'

La démarche

Partie 1



Les objectifs du SDMA et PDC/S

Schéma des mobilités actives

- Assurer des aménagements cyclables et piétons sécurisés et continus,
- Permettre l'intermodalité,
- Informer et sensibiliser

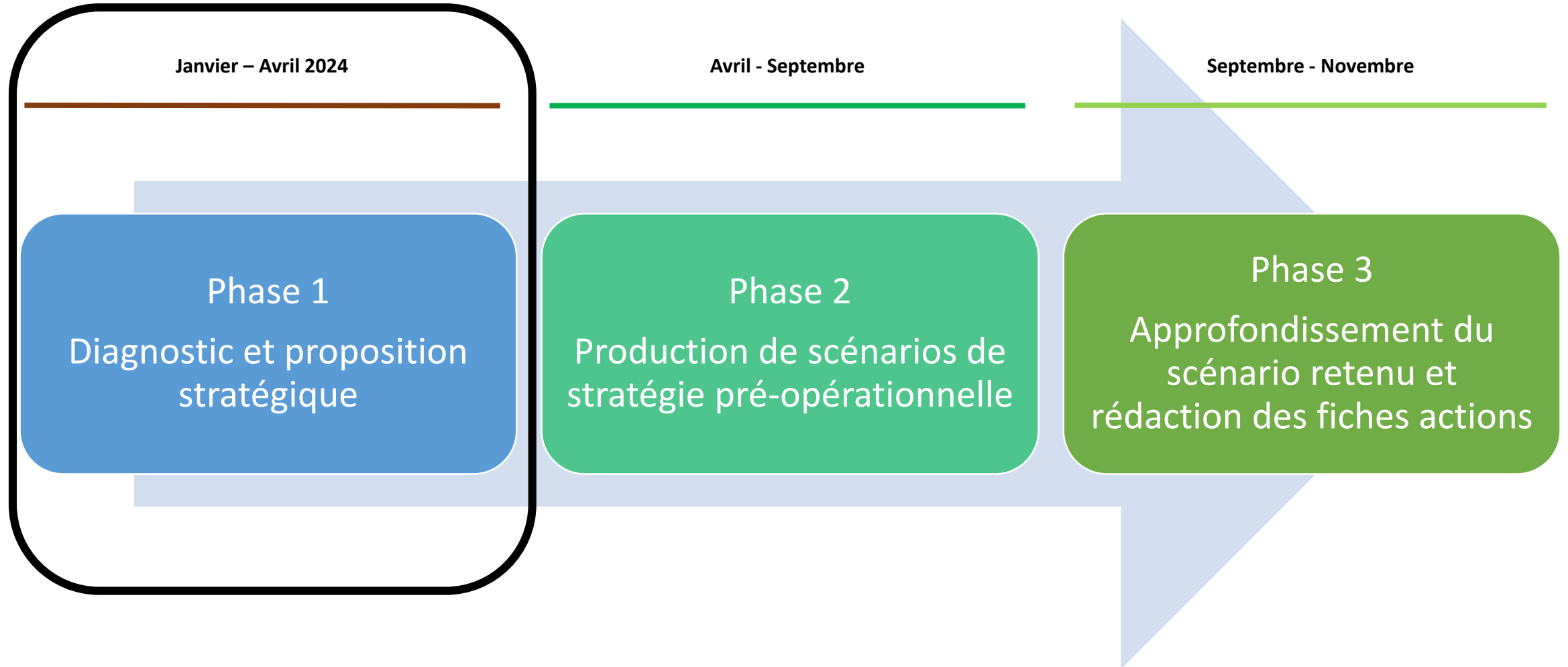
Plan de circulation et de stationnement

- Définir l'organisation de l'ensemble des usagers sur un périmètre donné
- Analyser :
 - le trafic routier sur le territoire
 - le stationnement officiel et anarchique
- Sécuriser la circulation des plus vulnérables (cyclistes, piétons);
- Proposer des alternatives concernant la circulation des poids lourds et bus.



 **Dans le but de permettre et d'inciter la pratique des mobilités actives**

Planning



Les données à disposition

Partie 2



Les données du diagnostic : les retours des habitants

2018-2019 ICPA : Initiative Citoyenne en Pays d'Ancenis

- Travail d'analyse des points noirs piétons vélos avant fusion d'Ancenis et de St Géréon

2021 : 1ere consultation d'un groupe d'habitants volontaires

- Définir des aménagements provisoires expérimentaux pour les cyclistes

2021 : Baromètre des villes cyclables

2022 : Questionnaire en ligne sur les mobilités par la COMPA

2024 : Travail avec les CCQV et les commerçants sur les mobilités piétonnes par quartier

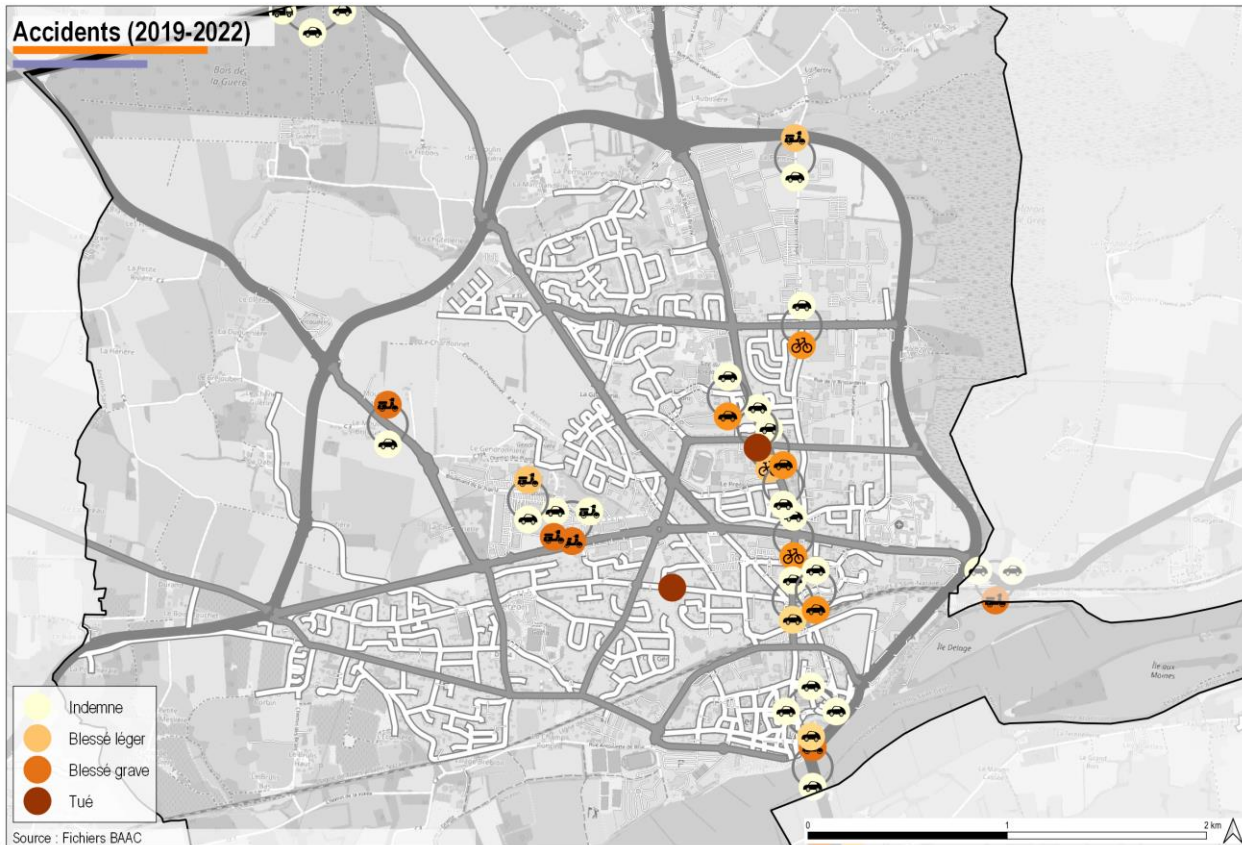
Les données du diagnostic : les autres données

Trafic

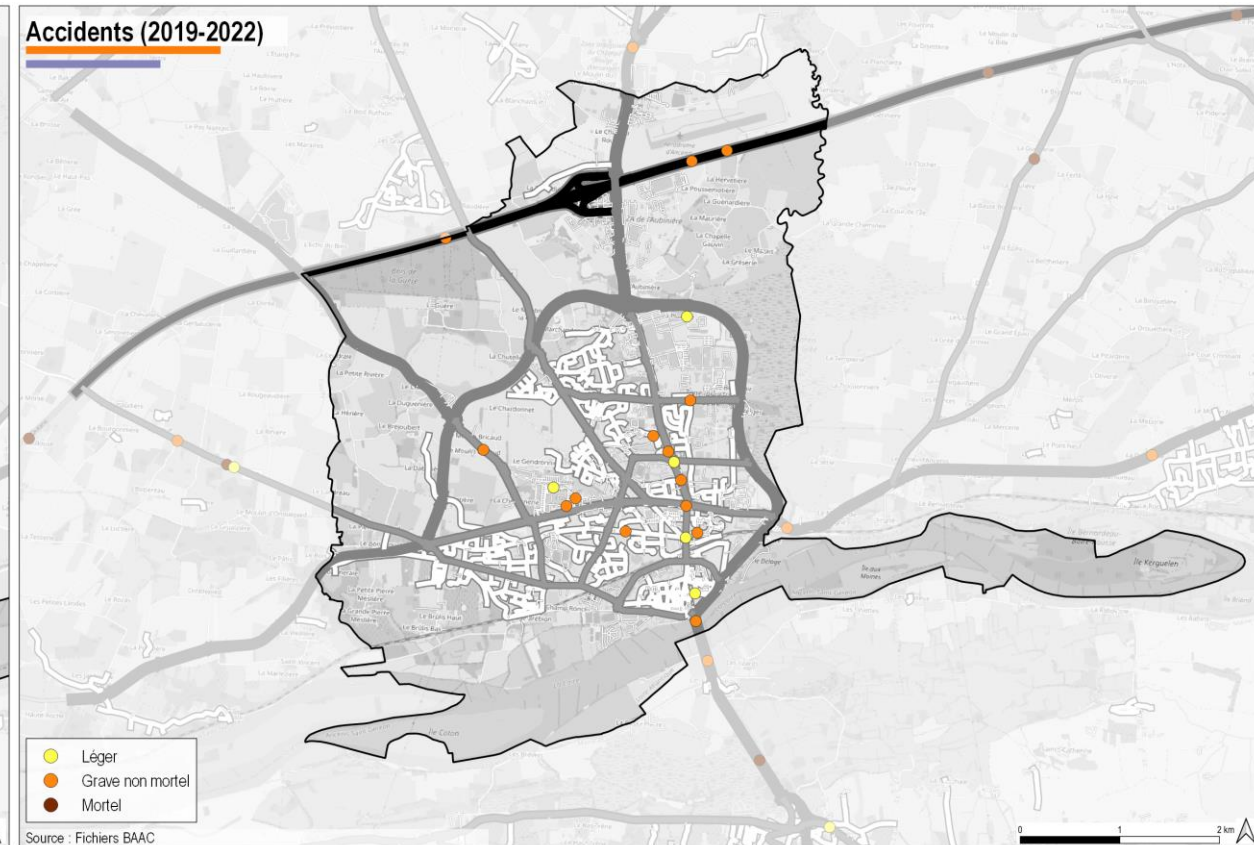


Les données du diagnostic : les autres données

Accidentologie



Auteur : MHM | Date : 28/02/2024 | 231026_ASG_SDMA.qgz






Auteur : MHM | Date : 28/02/2024 | 231026_ASG_SDMA.qgz

L'atelier de concertation

Partie 3



Recenser les points durs sur le territoire d'Ancenis St-Géréon

- ↳ Séquence 1 : Recenser les points durs  30'
- ↳ Séquence 2 : Hiérarchiser les points durs  20'
- ↳ Séquence 3 : Restituer à l'assemblée un point dur/problématique par groupe  20'
- ↳ **Séquence 4 BONUS** : Cartographier 1 ou 2 lignes de désir pour les cheminements piétons et cycles



Séquence 1 : Recenser les points durs et problématiques

Etape 1

- **Localiser et numéroté**r les points durs sur les cartes (échelle communale élargie et restreinte)
- **Etablir la légende** : associer à chaque n° de point dur une description dans le tableau distribué

20'

Etape 2

- **Lister** sur la feuille les autres problématiques d'ordre plus général

10'

Thématiques/Éléments à intégrer aux réflexions :

- Marche
- Vélo
- Automobile
- Transports collectifs
- Stationnement vélo
- Stationnement automobile
- Règlementation (rue et stationnement)
- Aménagement urbain
- Période de pointe / Période creuse
-



30'



Séquence 2 : Hiérarchiser les points durs

Etape 1

- **Hiérarchiser** chaque point dur de la carte en y **associant la lettre** correspondante (voir tableau fourni) dans le tableau
- **Hiérarchiser** chaque problématique de la liste en **associant la lettre** correspondante (voir tableau fourni) dans le tableau

20'



Séquence 3 : Restituer les points durs

Etape 2

- **Restituer oralement** à l'ensemble de l'assemblée le travail du groupe 1 point dur/problématique

20'



Echelle zoomée (enveloppe urbaine)

Echelle élargie



Impacte l'ensemble des usagers	A	B	C	D
Impacte la majorité des usagers	E	F	G	H
Impacte de nombreux usagers	I	J	K	L
Impacte quelques usagers	M	N	O	P

Provoque des désagréments
-
Peut représenter un danger mineur

Peut amener à modifier ses habitudes de déplacement ou peut empêcher certains de concrétiser des changements d'habitudes souhaités
-
Représente un danger mineur ou peut représenter un danger modéré

Modifie de manière notable les habitudes de déplacement des personnes impactées
-
Représente un danger modéré et avéré ou peut représenter un danger potentiellement majeur

Rend impossible certaines pratiques de mobilité
-
Représente un danger majeur et avéré pour les usagers





Séquence 4 : Cartographier des lignes de désir pour les modes doux

Etape 1

- Cartographier par des traits 1/2 itinéraires pour les **piétons**

10'

Etape 2

- Cartographier par des traits 1/2 itinéraires pour les **cyclistes**

10'



20'





**Merci pour votre
collaboration**